

Réf: Dossier N° : 53120

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ISMA -HIL IMMOBILIER »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY PORT BOUET 2-LOT 96, ILOT
1851, 11 BP 552 ABJ 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ISMA -HIL IMMOBILIER » .

Objet: Gestion immobilière; Achat-Vente-Location- Syndic de copropriété; Rénovation et réhabilitation de biens meubles et immeubles, Décoration intérieure et entretien de bâtiment ; Bâtiment et Travaux Publics (B T P) ; Voiries et Réseaux Divers (V R D); Aménagement Foncier et Lotissement ; Négoce ; Achat et vente de matériaux de construction et diverses prestations de services.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY PORT BOUET 2-LOT 96, ILOT 1851,
11 BP 552 ABJ 11**

GERANT: Monsieur BAMBA LACINA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20722 du 14/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19403 du 14/08/2018

